FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

# COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE DE RUGBY

## Mardi 4 mars 2025

## Procès-verbal

Lieu : Siège social, Villeneuve d'Ascq,
Heure : 19h

**Membres présents :** ALLUIN Frédéric, CADOUT Gérard, CODRON Claude, COTTENYE Hervé, DEGONVILLE Luc, DENGREVILLE Claude, DIERS Mélissa-Andrea, DRIEUX Marie, DRUEZ Brigitte, DUBAR Bertrand, DUJARDIN Anne, EZELIN Perrine, FINET Jean-Pierre, GRADEL Olivier, HAMON Emmanuel, HUCHARD Elisabeth, LEBLANC Camille, LENORMANT Jean-Claude, LOYE Agathe, OUNAS Karim, PANE Gilbert, ROBIN Sandrine, SALEILLE Eric, TOUIYAR Lydie, VIZIER Christian.
**Membres excusés :** ABRAHAM Thomas, ARVOR Yannick, BARTHOLOMEUS Christian, BEAUMONT Christophe, BEAUVAIS Frank, FONTAINE Alain.
**Membres absents :** CARREZ Sébastien.
**Invités :** DEBOUT Jérôme, FRENOY Jean-François, HABERSTICH Perrine, JOSSEAUX Raphaël, LEBEGUE Martin, PETITCUNOT Olivier, ROGE Alain.
**Présidents présents :** CUERQ Hervé, LEDRAA Kamel, MAES Thierry, THIBAUT François, VINAND William.

*La réunion est ouverte à 19h par le Président.*

**Ordre du jour :**

- Présentation CTC
- Intervention Martin Lebègue
- Point école de rugby
- Questions diverses

### *I) Présentation CTC*

Afin de créer du lien entre les salariés sportifs et les élus, une intervention par un CTC aura lieu au début de chaque réunion du Comité directeur. Cette première présentation est effectuée par Olivier Petitcunot, CTC du Nord de l'Aisne et de l'Avesnois.

Il commence par remercier les élus pour leur accueil. Le bassin d'Olivier se compose de 9 clubs. Il est actuellement en quête de sens et il est volontaire pour favoriser les échanges salariés/élus.

Ses missions principales sont la gestion de son bassin et la formation. Son bassin a enregistré une hausse de 27% de licenciés sur les dernières saisons, avec une forte hausse des éducateurs en formation. Anne Dujardin demande la durée moyenne d'investissement d'un éducateur, qui correspond à 2 ans et 9 mois. Olivier en profite pour rappeler l'importance du plan de succession dans les clubs, mais qu'il est compliqué de faire avancer les clubs qui manquent d'un véritable projet structurant.

Ses missions transversales sont le centre de suivi M15 qui prépare l'entrée en centre d'entraînement Ligue et en APER (gestion des entraînements, évaluations) pour toute la Ligue, ainsi que le rugby à 5.

Hervé Cottenye indique que le rôle du CTC est de mettre en place le projet et de développer le club, et ne comprend pas bien la remarque d'Olivier Petitcunot. Celui-ci répond qu'on ne peut pas décider d'un projet associatif à la place du club, et que tous ne suivent pas les conseils des CTC.

Luc Degonville intervient pour indiquer que son club *(NB : Chauny)* invite parfois le CTC à participer aux réunions de l'organe de direction du club. Son éclairage peut s'avérer utile. Il conseille aux autres clubs de mettre en place cette invitation ponctuelle.

Raphaël Josseaux s'exprime pour dire qu'il est compliqué de faire porter les actions des comités départementaux par les CTC (les modèles de mise à disposition avec autorisation par la Ligue prennent trop de temps). Il pense également que les CTC passent trop de temps sur la formation des éducateurs.

### *II) Intervention Martin Lebègue*

Martin Lebègue, DAL, intervient pour faire un bilan de cette première saison quasi écoulée. Les points positifs sont les suivants : la majorité des clubs sont en conformité avec la charte arbitrage, le système de compensation entre les arbitres de clubs pour le nombre de matchs est pratique, la charte de l'arbitrage régionale est adaptable selon nos préconisations. Les difficultés qui sont apparues sont les suivantes : les désignations de mineurs sont compliquées (pas assez de

rencontres sur lesquelles les désigner, obligation d'être accompagné, pas assez de disponibilités car ils sont joueurs et arbitres), la date limite n'a pas été anticipée et le calendrier était très resserré.

Les pistes de réflexion pour la charte d'arbitrage 25-26 sont les suivantes :

- Limiter le nombre de jeunes arbitres dans l'effectif global
- Communiquer plus en amont sur les dates limites
- Réfléchir à comptabiliser les événements/investissements autres que les matchs pour les valoriser (formation, réunion, journée sécurité, supervision…)

Eric Saleille rappelle qu'il faut mettre en place des règles précises et quantifiables.

Luc Degonville demande s'il serait possible d'intégrer les représentants fédéraux pour le calcul des points de la charte. Olivier Gradel rappelle que cette question a déjà été posée à la FFR qui a répondu par la négative.

Anne Dujardin est contre le fait de limiter le nombre d'arbitres mineurs. Sur ce point, Martin précise que le problème ne se pose que pour les mineurs qui sont à la fois joueur et arbitre (trop peu de disponibilité pour arbitrer les week-ends). Si un mineur veut arbitrer à 100%, il sera toujours inclus.

Bertrand Dubar relève qu'il est problématique que les forfaits ne soient pas comptabilisés.

Karim Ounas indique que les arbitres manquent de formation, et en particulier, qu'ils ne sont pas sensibilisés aux commotions et à la sécurité des joueurs.

Le Comité directeur vote afin de donner l'opportunité à Martin Lebègue et Bertrand Dubar de la commission sportive afin de rédiger une nouvelle charte de l'arbitrage qui devra être présentée en Comité directeur.

Aucun vote contre, aucune abstention

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### *III) Point école de rugby*

Raphaël Josseaux, président de la commission EDR, rappelle que cette commission a été mise en place depuis les nouvelles élections. Sont invités tous les responsables EDR des comités départementaux, ainsi que le CTC référent (Vincent Théo).

Les missions principales sont d'aider les CD, de créer du lien, et d'avoir une politique commune dans les Hauts-de-France.

Un séminaire aura lieu à la FFR au mois de mars, et une présentation des avancées de la commission sera faite à la réunion du Comité directeur du mois d'avril.

### *IV) Questions diverses*

- L'appellation « CEL » se confond entre centre d'entraînement labellisé (uniquement dans les clubs) et centre d'entraînement Ligue. La proposition de la commission haut niveau est d'adopter l'appellation « SER », structure d'entraînement régionale. Cette résolution est mise aux voix.

  Aucune voix contre, aucune abstention

  Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.
- Pour information, suite à des préconisations de la FFR, le DAL et le CTL (respectivement Martin Lebègue et Martin Saleille) seront invités de manière permanente aux réunions de bureau.
- Luc Degonville exprime son mécontentement quant à l'organisation de la journée interdépartementale du 22 mars. Celle-ci devait être organisée à Chauny ; aussi, le club a fait le nécessaire auprès de sa municipalité. Cependant, le lieu a été modifié sans prévenir le club. Sandrine Robin fait donc le point avec les CTC pour savoir ce qui s'est passé.

Pas d'autre question.

*L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée à 20h39.*

*Pour faire valoir ce que de droit,*

Olivier Gradel,
Secrétaire général

